



# REGLEMENT

## CONCOURS TRACTEURS-TONDEUSES 2019

### A SAINT-PANTALEON (84220)

Principe de la journée : élection de la plus belle machine (prix du plus beau tracteur-tondeuse et déguisement qui va avec), course sur un circuit de plusieurs centaines de mètres (prix du 1<sup>er</sup> au classement général) et jeux d'antan entre les manches de la course (prix du 1<sup>er</sup> au classement général).

**Le but étant de tous passer un moment sympa : bonne humeur ainsi que déguisements/décos indispensables, sans oublier la courtoisie !**

**Ce règlement a été établi pour veiller à la sécurité de tous, merci donc d'en prendre connaissance et de le respecter.**

#### 1 : L'ÉVÈNEMENT

**Date : Dimanche 19 mai 2019**

##### **Horaires :**

- accueil à partir de 10h
- briefing du directeur de course : de 10h15 à 10h30
- parade d'ouverture et élection du plus beau tracteur-tondeuse à 11h
- 1ers essais après la parade jusqu'à 11h30
- pause repas pour les pilotes : de 11h30 à 13h (**attention de commander vos repas aux foodtrucks assez tôt pour être prêts pour le départ de la course à 13h !**)
- 1<sup>ère</sup> manche tracteurs-tondeuses : de 13h00 à 13h30
- 1<sup>ère</sup> manche jeux d'antan : de 13h30 à 14h00
- 2<sup>ème</sup> manche tracteurs-tondeuses : de 14h00 à 14h30
- 2<sup>ème</sup> manche jeux d'antan : de 14h30 à 15h00
- 3<sup>ème</sup> manche tracteurs-tondeuses : de 15h00 à 15h30
- 3<sup>ème</sup> manche jeux d'antan et départage du grand gagnant : de 15h30 à 16h15
- super finale tracteurs-tondeuses : de 16h15 à 16h30
- remise des prix à 16h30

**Les jeux d'antan sont gratuits et ouverts à tout le monde dans la limite de 4/5 équipages de 4 adultes et 4/5 équipages de 4 enfants par manche. Il est donc recommandé de s'inscrire dès votre arrivée !**

#### 2 : LES CONDITIONS D'ADMISSION DES COUREURS

**Les inscriptions sont limitées à 20 équipages.** Il est donc fortement recommandé de vous inscrire au plus tôt sans quoi nous ne pourrions garantir votre participation.

**Chaque équipage devra être constitué de 2 pilotes dont au moins un adulte obligatoire.**

**Age minimum : 16 ans**, une autorisation parentale/décharge (en annexe) sera exigée pour les mineurs.

Pour pouvoir participer au concours tracteurs-tondeuses, chaque coureur devra remplir la fiche d'inscription ainsi que la décharge de responsabilité en annexe et versera une participation de 25€ (qui inclus 1 T-Shirt de l'évènement, une bouteille d'eau de 1,5L et une barre chocolatée). **Ces documents et la participation devront être remis à l'accueil à votre arrivée + présentation d'une pièce d'identité.** Un numéro de course vous sera alors attribué et devra être placé sur le côté avant droit de votre tracteur-tondeuse.

**Chaque coureur devra avoir son propre casque** (pas d'échange entre les membres d'un équipage durant la course) **intégral homologué** pour la route ou le tout terrain !

**Il est de la responsabilité de tout pilote d'être maître de son véhicule, d'avoir une conduite responsable, respectueuse et ne doit pas être alcoolisé !**

**Paraphes des 2 pilotes :**



L'organisation se réserve le droit d'exclure tout comportement dangereux et irrespectueux dont ils seront seuls juges, de ce fait aucune réclamation ne sera prise en considération !

### 3 : LES CONDITIONS D'ADMISSION DES TRACTEURS-TONDEUSES

La course est ouverte à tous types de tracteurs-tondeuses, sans restriction de marque ou de type, du moment qu'ils respectent les conditions suivantes :

**Châssis d'origine** (prototypes tolérés si le quota des 20 équipages n'est pas atteint, qu'ils respectent les autres conditions qui suivent et ne présentent aucun danger pour les autres pilotes, les commissaires et le public – **super finale réservée aux tracteurs-tondeuses d'origine**) ; **Ne pas dépasser 125 cm<sup>3</sup>** ; **Ne pas être équipé d'amortisseurs** ; **Avoir un système de freinage fonctionnel** ; **Pour le confort de tous, merci de privilégier un échappement pas trop bruyant.**

### 4 : DEROULEMENT DES MANCHES

**Briefing** : à 10h45, le directeur de course présentera le déroulé de la journée. Il présentera les commissaires de piste et rappellera aux pilotes les usages des drapeaux de course ainsi que les mesures de sécurité.

**Départ** : Il s'agit d'un départ arrêté en ligne. A la levée du drapeau, 1 pilote de chaque équipage prend le départ avec son tracteur-tendeuse. L'autre pilote de chaque équipage ne doit en aucun cas s'avancer à pied sur la piste, il doit bien rester dans la zone de départ pour sa sécurité.

**Les manches** : par manque de place nous ne pouvons faire courir plus de 10 tracteurs-tendeuses à la fois. Il y aura donc **2 sessions de 10 équipages par manche. Chaque session dure 10 min.** Donc pour chaque manche :

- Mise en place et départ de la 1<sup>ère</sup> session
- 10 min de course
- Fin de la 1<sup>ère</sup> session
- Mise en place et départ de la 2<sup>ème</sup> session
- 10 min de course
- Fin de la 2<sup>ème</sup> session

**La super finale** : **A chaque tour de piste (1 tour par pilote), le dernier arrivé sera éliminé jusqu'à arriver au grand vainqueur.**

**Pour les manches et la super finale : les pilotes doivent alterner à chaque tour de piste !**

### 5 : CONSIGNES DE SECURITE

**Les drapeaux** : **Noir** : départ et fin de la manche / **Jaune** : attention, danger sur la piste mais n'entraînant pas l'arrêt de la manche. Le doublement est interdit / **Rouge** : arrêt immédiat de la manche. Les machines doivent toutes s'immobiliser immédiatement et garder la place qu'elles ont.

Pendant la durée de l'épreuve, aucun mécanicien ni second pilote n'est toléré sur le circuit. En cas de panne moteur sur le circuit, seul le pilote en cours et les commissaires de piste sont autorisés à pousser le tracteur jusqu'à une des zones prévues à cet effet en attendant la fin de la manche.

Les participants ne doivent, en aucun cas, déplacer les barrières de sécurité.

**L'espace technique** : il s'agit de l'espace à gauche de la piste lorsqu'on est sur la ligne de départ de la course.

Il est exclusivement réservé aux pilotes et leurs éventuels mécaniciens. Cette zone est interdite aux enfants, aux animaux et aux personnes qui ne font pas partie de la course, familles des pilotes y compris. Ces dernières devront rester dans la zone buvette/foodtrucks qui se situe à droite de la piste lorsqu'on est sur la ligne de départ de la course. Les pilotes sont invités à aller les rejoindre en dehors des manches.

Afin d'éviter tout incident, les pilotes ne doivent rouler que dans cet espace en dehors de la course et au pas. Entre les manches, les machines doivent être à l'arrêt.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

**Signatures des 2 pilotes (précédées de la mention « Lu et approuvé) :**



# FICHE D'INSCRIPTION

## CONCOURS TRACTEURS-TONDEUSES

Dimanche 19 Mai 2019

### **Identité du Pilote 1 :**

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Email : .....

Téléphone Portable : .....

**Certifie vouloir m'inscrire à cette journée du 19 mai 2019 pour le concours tracteurs-tondeuses qui se tient Route de Goult à Saint Pantaléon et qui est organisé par l'association Saint Pantaléon en Fêtes.**

Tarif : 25€ par personne

Moyen de Paiement :  Espèces ou  Chèque

Taille à prévoir pour le T-Shirt offert (entourer la taille) : S - M - L - XL - XXL

**Fait à** ....., **le** \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_\_

**Signature :**

**ASSOCIATION SAINT PANTALEON EN FETES  
MAIRIE  
84220 SAINT PANTALEON**



# FICHE D'INSCRIPTION CONCOURS TRACTEURS-TONDEUSES

Dimanche 19 Mai 2019

## **Identité du Pilote 2 :**

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Email : .....

Téléphone Portable : .....

**Certifie vouloir m'inscrire à cette journée du 19 mai 2019 pour le concours tracteurs-tondeuses qui se tient Route de Goult à Saint Pantaléon et qui est organisé par l'association Saint Pantaléon en Fêtes.**

Tarif : 25€ par personne

Moyen de Paiement :  Espèces ou  Chèque

Taille à prévoir pour le T-Shirt offert (entourer la taille) : S - M - L - XL - XXL

**Fait à ....., le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_\_**

**Signature :**



# DECHARGE DE RESPONSABILITE

## CONCOURS TRACTEURS-TONDEUSES

Dimanche 19 Mai 2019

**Nous soussignés :**

**PILOTE 1** : Nom et Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

**PILOTE 2** : Nom et Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

**Déclarons déguer de toutes responsabilités en cas d'accident de quelque nature que ce soit ou de dommages sans aucune exception ni réserve, causés lors de la manifestation « Concours tracteurs-tondeuses », organisé par l'association « Saint Pantaléon en Fêtes » le 19 mai 2019 et déclarons à renoncer à tout recours contre « Saint Pantaléon en fêtes ». Nous nous engageons à prendre sous notre seule responsabilité tout incident pouvant intervenir pendant la manifestation. Nous déclarons avoir souscrit à cet effet une assurance Responsabilité Civile nous assurant contre tout sinistre, de quelque nature qu'il soit causé, à nous même ou à des tiers.**

**Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_\_**

**Signatures précédées de la mention « Lu et approuvé » :**

**ASSOCIATION SAINT PANTALEON EN FETES  
MAIRIE  
84220 SAINT PANTALEON**



# AUTORISATION PARENTALE – DECHARGE

## CONCOURS TRACTEURS-TONDEUSES

Dimanche 19 Mai 2019

Je soussigné(e) Madame, Monsieur<sup>(3)</sup> (Nom et Prénom) \_\_\_\_\_

Père/Mère/ Tuteur représentant légal<sup>(3)</sup> de l'enfant (Nom et Prénom) \_\_\_\_\_

**autorise celui-ci à participer au concours tracteurs-tondeuses organisé par l'association « Saint Pantaléon en Fêtes » le 19 mai 2019 et déclare avoir pris connaissance de la décharge de responsabilité et en accepte les termes sans aucune réserve.**

**Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_\_**

**Signature précédée de la mention « Lu et approuvé » :**

<sup>(3)</sup>Rayer les mentions inutiles



# AUTORISATION PARENTALE - DECHARGE

## CONCOURS TRACTEURS-TONDEUSES

Dimanche 19 Mai 2018

Je soussigné(e) Madame, Monsieur<sup>(3)</sup> (Nom et Prénom) \_\_\_\_\_

Père/Mère/ Tuteur représentant légal<sup>(3)</sup> de l'enfant (Nom et Prénom) \_\_\_\_\_

**autorise celui-ci à participer au concours tracteurs-tondeuses organisé par l'association « Saint Pantaléon en Fêtes » le 19 mai 2019 et déclare avoir pris connaissance de la décharge de responsabilité et en accepte les termes sans aucune réserve.**

**Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_\_**

**Signature précédée de la mention « Lu et approuvé » :**

<sup>(3)</sup>Rayer les mentions inutiles



## AUTORISATION D'UTILISATION DE DROIT À L'IMAGE À TITRE GRACIEUX

Dimanche 19 Mai 2019

### Nous soussignés :

**PILOTE 1** : Nom et Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

**PILOTE 2** : Nom et Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

**PILOTE 3** : Nom et Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

autorise « Saint Pantaleon en Fêtes » association domiciliée à : La mairie, 84220 St Pantaleon » à reproduire sur tout support et par tous procédés et à diffuser, sans contrepartie financière, la (ou les) photographie(s) me représentant, prises/réalisées dans le contexte suivant : **Concours de Tracteurs-Tondeuses à Saint Pantaleon du dimanche 19 Mai 2019**. Les œuvres précitées seront utilisées par Saint Pantaleon en Fêtes à fins de communiquer sur les activités de l'association. L'autorisation porte exclusivement sur une diffusion par ou sous le contrôle direct de Saint Pantaleon en Fêtes, sur support papier (presse, affiche) ou dématérialisé, via Internet et en particulier sur le site de Saint Pantaleon en Fêtes (<http://saintpantaleon.wixsite.com/enfete>) ou le Facebook ([www.facebook.com/SaintPantaleonEnFete](http://www.facebook.com/SaintPantaleonEnFete)) Saint Pantaleon en Fêtes pourra faire tout usage des œuvres, dans les limites précitées et à l'exclusion d'un usage publicitaire (entendu comme une diffusion nécessitant l'achat d'espace publicitaire). La présente autorisation est consentie pour le monde entier et sans aucune limite de temps. Les légendes ou commentaires accompagnant la diffusion des œuvres ne devront pas porter atteinte à ma réputation, à ma vie privée, à mon intégrité.

Fait à Saint Pantaléon, le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_\_

Signature précédées de la mention « Lu et approuvé »